AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE
DU MALI EN FRANCE

69, rue du Cherche-Midi
75006 PARIS
Tél. 01 45 48 58 43
Fax 01 45 48 55 34

ADRESSER TOUTE CORRESPONDANCE
B. P. 171
75363 PARIS CEDEX 06

RÉPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

Paris, le 30 AOUT 2001

N° 00252 AMP/CH/CC/01

A Monsieur le Ministre de l'Education

S/C Monsieur le Ministre
des Affaires Etrangères
et des Maliens de l'Extérieur
KOULOUBA/BAMAKO.

Objet : Amendement au projet de résolution
Relatif à l'Académie Africaine des Langues.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce qui suit :

Après avoir vérifié l'enregistrement du projet de résolution sur l'Académie Africaine des Langues au nom du Mali dans le cadre de la 31e Conférence Générale de l'UNESCO, nos contacts nous ont inspiré le projet d'amendement ci-joint (copie de la lettre adressée au Directeur Général).

L'intérêt de la démarche réside dans la mise en œuvre sans délai du projet de résolution, à partir du 31C/5, tout en conservant sa spécificité dans la stratégie à moyen terme.

Je rappelle que les projets d'amendements au Projet de programme et de budget devront parvenir au Directeur Général le 31 Août 2001 au plus tard.

Vous en souhaitant une bonne réception, je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

L'AMBASSADEUR

Moussa COULIBALY

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE UN BUT UNE FOI
AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU MALI EN FRANCE
L'AMBASSADEUR

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Specialized Technical and representational Agencies ACALAN Collection

2001

Amendement au projet de résolution relatif à l'Académie africaine des langues

Ambassade de la République du Mali en France

Ambassade de la République du Mali en France

http://archives.au.int/handle/123456789/1438

Downloaded from African Union Common Repository